

Colloque FutuRIS 2009

Le soutien public à l'innovation des entreprises : quelle efficacité, quelles perspectives ?

mercredi 1^{er} avril 2009, de 9h à 18h

Pour innover et renforcer leur compétitivité, les entreprises ajustent en permanence leur stratégie aux évolutions de leur écosystème. Les politiques d'innovation doivent à leur tour identifier ces mutations pour proposer des formes d'intervention efficaces.

Ce colloque vise à interroger les tendances récentes du soutien public à l'innovation, en France et chez ses partenaires européens. L'objectif est de porter un regard prospectif sur les évolutions en cours, et de dégager des pistes d'action pour les pouvoirs publics et les entreprises.

Fidèle à son souci de favoriser les apprentissages croisés, FutuRIS invite responsables d'entreprises, décideurs et chercheurs publics à venir partager leurs expériences et débattre des enjeux et des perspectives du soutien à l'innovation.

*En collaboration avec les réseaux d'excellence européens PRIME et DIME
Avec le soutien d'ACIES, conseil en management et valorisation de la recherche*

Pour venir

Centre d'affaires Etoile Saint Honoré

21-25 rue Balzac, 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 75 92 00

Métro : Charles-de-Gaulle-Etoile, George-V, Ternes

RER : ligne A, station Charles-de-Gaulle-Etoile

Bus : lignes n° 22, 31, 43, 52 et 93

Parking privé avec accès direct dans la "Rotonde"
(entrée 6 bis, avenue Bertie-Albrecht)

Parking public, Avenue Hoche



Contact

Sophie Claret-Tournier – ANRT- FutuRIS - Tél : 01.55.35.25.70 ou.26.64 ✉ futuris@anrt.asso.fr
41 boulevard des Capucines - 75002 Paris- standard : 01.55.35.25.50 - Fax : 01.55.35.25.55

ghoo	Accueil	
9h30 – 10h30	Session plénière Présidée par Jean-François Dehecq, président de Sanofi-Aventis	
	Présentations introductives (un grand témoin et un grand expert)	
	Pause	
10h45 – 12h45	Sessions parallèles : Préférence pour les aides génériques, amélioration des conditions-cadres : les nouveaux visages du soutien à l'innovation	
	<p>S1. Aides ciblées ou génériques à la RDI : qui soutenir, pourquoi et comment ?</p> <p>A partir d'exemples récents, on s'interrogera sur les circonstances dans lesquelles les aides ciblées (programmes thématiques ou sectoriels) ou génériques (crédit d'impôt, soutien aux clusters...) peuvent être préférées les unes aux autres.</p> <p>Si l'hypothèse d'une tendance actuelle consistant à développer plutôt les aides génériques que ciblées est avérée, à l'échelle européenne notamment, on s'interrogera sur la portée de cette tendance et sur ses effets constatés ou attendus, afin de prendre la mesure de l'efficacité des réponses des gouvernements et des autres instances politiques aux évolutions des stratégies d'innovation privée.</p>	<p>S2. Écosystèmes d'innovation : qu'est-ce qui compte vraiment, comment faire mieux ?</p> <p>La nécessité de promouvoir un environnement général favorable à l'innovation fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus, qui se traduit par la mise en place de politiques-cadres appropriées : propriété intellectuelle, marchés financiers, éducation et formation, recherche publique, normes, réglementation et fiscalité...</p> <p>Quelles orientations majeures se dessinent aujourd'hui dans ce vaste panorama de mesures indirectes ? Quels sont les verrous et les leviers d'action les plus évidents compte tenu de l'expérience des acteurs ? Quels enseignements en tirer pour les politiques publiques ?</p> <p>La session sera l'occasion d'examiner des bonnes pratiques en Europe et de s'interroger sur leurs conditions de validité.</p>
	Sessions parallèles : Deux orientations-clés pour l'action publique : développer la demande et les compétences	
<p>S3. Dynamiser la demande d'innovation</p> <p>Quand la recomposition des chaînes de valeur rend toujours plus difficile l'identification des porteurs de l'offre d'innovation, il peut devenir plus efficace d'agir sur la demande, en stimulant les attentes et les besoins des marchés.</p> <p>Un certain nombre d'initiatives vont en ce sens : renforcement du marché intérieur européen, encouragement de la demande de biens et services innovants, que ce soit via l'achat public, la normalisation ou la réglementation. Quelle est la portée de ces efforts et que peut-on dire aujourd'hui de leur efficacité ? Quelle articulation semble nécessaire avec d'autres types de soutien ?</p>	<p>S4. Construire et gérer les compétences</p> <p>La question des compétences pour l'innovation interpelle les acteurs de la formation, les gestionnaires de ressources humaines et plus généralement tous ceux qui œuvrent au développement de produits ou de services nouveaux, en faisant appel à des palettes de plus en plus diversifiées de talents et de savoirs en constant renouvellement.</p> <p>La session fera le point sur les grands enjeux de la mobilisation des compétences pour l'innovation. Comment les entreprises identifient-elles les compétences dont elles ont besoin et dans quels circuits s'inscrivent-elles pour les trouver, les développer, les maintenir ? Comment les pouvoirs publics organisent-ils la production et la circulation de ces compétences dans un contexte de tension mondiale sur les ressources humaines pour la recherche et l'innovation ?</p>	
	Pause	
16h30 - 18h00	Session plénière Présidée par Francis Mer, président du Conseil de surveillance du groupe Safran	
	Table ronde et synthèse Intervention de clôture	